

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 543 accordant une subvention de 150.000 francs, pour l'année 1952, à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de la guerre de la Côte Française des Somalis.

n° 543

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 mai 1952

Numéro JO  
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro  
1 juillet 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cent cinquante mille francs (150.000 fr.) est accordée, pour l'année 1952, à l'Office des Anciens Combattants et Victimes de la guerre de la Côte Française des Somalis. Cette somme, imputable au chapitre XIV, article 5, sera mandatée au nom du Président délégué de cette Office.